



Montpellier, le 3 novembre 2020

Jérôme FOURNIER
Secrétaire académique SE-UNSA

A
Madame la Rectrice
De l'Académie de Montpellier
Rectorat, 31, rue de l'Université
34064 Montpellier cedex 2

Madame la Rectrice,

Depuis hier, les tensions sont très fortes dans les écoles, collèges et lycées de l'académie. Ces très fortes tensions sont liées aux atermoiements et à la cacophonie du discours ministériel, concernant l'hommage rendu à notre collègue Samuel Paty, mais aussi à la mise en œuvre du protocole. Nos collègues sont las de ces discours sans cesse contredits.

Le protocole prévoit que nous minimisions le plus possible le brassage des élèves, raison pour laquelle, Nadia Faye du SE-Unsa vous a interrogée sur cette question vendredi dernier. À sa question sur les décisions à prendre en cas d'absence prévisible d'un professeur des écoles, vous lui avez répondu que les élèves seraient renvoyés chez eux pour éviter les brassages, en précisant même que les employeurs étaient informés de cette possibilité.

Or, certains IEN donnent des consignes contraires sur le terrain, et dans de nombreuses écoles, le brassage des élèves se produit. Pour le SE-Unsa, ce double discours n'est pas acceptable parce qu'il met en grande difficulté les directeurs et directrices d'école. Le SE-Unsa souhaite que ce brassage n'ait pas lieu quand les absences sont connues au plus tard le matin et d'autant plus quand le collègue absent est Covid positif ou cas contact, tout simplement pour des raisons sanitaires.

Par ailleurs, la gestion des autorisations spéciales d'absence ou de la mise en continuité pédagogique pour les enseignants, CPE, AESH, PsyEN ou AED n'est pas égale selon les circonscriptions ou les établissements. Certains collègues reçoivent des réponses positives à leurs demandes motivées quand d'autres reçoivent des demandes de mise en congé maladie ordinaire. Sur cette question encore, les directives ne sont pas claires et connues de tous les cadres.

Sur tous ces points le SE-Unsa vous demande une clarification visant une harmonisation des pratiques sur l'ensemble de l'académie.

Je vous prie de croire, Madame la Rectrice, en l'expression de mon entier dévouement au service public d'éducation.

Jérôme Fournier